

## **APPEL À CANDIDATURES POUR DEVENIR MEMBRE FONDATEUR ET ADMINISTRATEUR DE LA MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL DE L'ENFANCE (CRÈCHE)**

Le Conseil communal, en sa séance du 19 novembre, a décidé de créer une ASBL paracommunale pour organiser, coordonner et gérer la Maison communale d'accueil de l'enfance. Seront membres fondateurs de cette ASBL : les conseillers communaux, les conseillers CPAS, un(e) représentant(e) de la Ligue des familles, la responsable du service « accueillantes à domicile » du CPAS et cinq personnes, désignées après appel public.

Si vous souhaitez être **membre fondateur et administrateur/administratrice** de cette Maison communale d'accueil de l'enfance, parce que vous êtes particulièrement intéressé(e) par les questions qui touchent à la petite enfance ou parce que vous souhaitez partager vos compétences de gestionnaire, vous pouvez envoyer votre candidature (lettre motivée) au Collège communal, 9-11 rue Romedenne à 5150 Floreffe avant le 8 janvier à 12h00.

Pour tout renseignement, téléphonez à Mme Caroline Wauthier au 081/44 71 12  
*Attention : ceci n'est pas un appel à candidatures pour un emploi !*

